



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ISO 9001 version 2008

FAST ORANGE

Page : 1

Edition révisée n° : 1

Date : 11/1/2010

Remplace la fiche : 0/0/0

089011

www.lisam.com

Distributeur responsable

ITW Spraytec
5 bis, rue Retrou
F-92600 Asnières sur Seine France
Tel : 01.40.80.32.32 - Fax : 01.40.80.32.30
infofds@itwpc.com

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : FAST ORANGE
Identification du produit : Liquide.
Type de produit : Savon.
Identification de la société : Voir producteur.
N° de téléphone en cas d'urgence : INRS : +33.(0)1.45.42.59.59

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Mode d'exposition dominant : Contact avec la peau.
Symptômes liés à l'utilisation
- Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- Contact avec la peau : Ce produit n'est pas dangereux.
- Contact avec les yeux : Irritant au contact direct avec les yeux.
- Ingestion : Ingestion peu probable.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux mais contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance (%)	No CAS / No CE / Numéro index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Limone</u> (D-)	: < 10 %	5989-27-5 / 227-813-5 / 601-029-00-7	Xi N	10-38-43-50/53

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours
- Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- Contact avec la peau : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. (10 min) Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- Ingestion : Ingestion peu probable. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Monoxyde de carbone. Oxydes de soufre.
Moyens d'extinction
- Agents d'extinction appropriés : Poudre. Dioxyde de carbone. Mousse. Brouillard d'eau.
Protection contre l'incendie : Tout le personnel de lutte anti-incendie doit porter des combinaisons de protection. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Aucune procédure spéciale n'est requise. Eviter le contact avec les yeux.
Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 1

Date : 11/1/2010

Remplace la fiche : 0/0/0

ISO 9001 version 2008

FAST ORANGE

089011

www.lisam.com

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors du maniement et de l'entreposage	: Conserver à l'abri des sources d'ignition. Conserver à l'écart de la chaleur. Pas de flammes nues. Eviter le contact avec les yeux. Incompatible avec : Acides forts. , Agent oxydant.
Stockage	: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Ne pas fumer.
Manipulation	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection respiratoire	: Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains	: Non requis.
- Protection de la peau	: Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection des yeux	: Non requis.
Hygiène industrielle	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
Couleur	: Blanc laiteux.
Odeur	: Agrumes.
pH	: 6.0 - 7.7
Point de fusion [°C]	: Non applicable.
Point d'ébullition [°C]	: Non déterminé.
Densité	: 1.03
Solubilité dans	: Eau.
Point d'éclair [°C]	: > 93°C
% Volatiles (en poids)	: 7.2

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité	: Stable.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun(es) dans des conditions normales. La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Fumées toxiques.
Réactions dangereuses	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Matières à éviter	: Acides forts. Oxydants forts.
Conditions à éviter	: Protéger du gel.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	
- Cutanée	: Aucune donnée disponible.
- Oculaire	: Irritant au contact direct avec les yeux.
- Ingestion	: Ingestion peu probable.
Sensibilisation	: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. (D-Limonene).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 1

Date : 11/1/2010

Remplace la fiche : 0/0/0

ISO 9001 version 2008

FAST ORANGE

089011

www.lisam.com

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Sur le produit : Aucune donnée disponible.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Shipping name : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Limonene (D-)), 9, III

No ONU : 3082

I.D. n° : 90

Transport terrestre

ADR/RID : Groupe d'emballage : III
Classe : 9

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : Classe : 9

- Groupe d'emballage : Groupe d'emballage : III

- N° de fiche de sécurité : F-A, S-F

Transport aérien

- ICAO/IATA : Classe : 9

Groupe d'emballage IATA : Groupe d'emballage : III

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.

France : Tableaux des maladies professionnelles prévus à l'article R, 461-3 du code du travail.
Tableau n° 84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

16 AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées & restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

Autres données : Révision - Voir : *

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document